

Chers collègues,

Voici venu avec la fin de l'année et son lot d'examens et de corrections la deuxième édition de notre bulletin.

C'est le moment de faire un bilan succinct mais **objectif** de la réforme du collège :

- premier constat : on ne peut pas parler d'égalité quand pour la mise en place des EPI on compte autant de pratiques qu'il y a d'établissements scolaires ! Chacun a donc fait comme il a pu avec les moyens qu'on lui a donnés ... mais devra-t-on rendre des comptes ?
- deuxième constat : la mise en place d'un EPI en langues anciennes (obligatoire pour qu'existe un enseignement de complément) a-t-elle réellement permis à tous les élèves de pratiquer les LCA ? Non, pas partout ; voilà encore une inégalité !
- troisième constat : à l'unanimité, on se demande comment travailler et terminer le nouveau programme d'enseignement de complément en classe de 5<sup>e</sup> avec une seule heure hebdomadaire ! Nous sommes nombreux, cette année, à avoir couru après le temps !
- quatrième constat : on reconnaît l'intérêt de pouvoir travailler en collaboration avec d'autres disciplines dans le cadre des EPI ; mais ne le faisons-nous pas avant la réforme ? Cela ne fait-il pas partie intégrante de nos pratiques en langues et cultures de l'Antiquité depuis de nombreuses années ? La mise en place des EPI est « simplement » plus contraignante.

J'ai participé dernièrement à une formation obligatoire dans le cadre de la mise en place de la réforme ; elle portait sur l'AP (aide personnalisée) généralisée par la réforme sur les quatre niveaux du collège et dans chaque discipline.

On nous a parlé de pédagogie de projet, on nous a dit que finalement AP et EPI... c'est la même chose (!), que c'est travailler autrement. On nous a donné des exemples ; parmi eux, celui-ci : en français sur le niveau quatrième, faire travailler les élèves sur des créations de UNE de journal. Tiens, mais c'est ce que j'ai fait avec ma classe ! J'ai omis d'indiquer que c'était de l'AP ! On se rend bien compte sur le terrain que la réalité est toute proche de ce que l'on faisait avant... et que l'on continue d'initier ; question de point de vue, de vocabulaire ? Cette formation, tout à fait intéressante par ailleurs, m'a rassurée...

Quoi qu'il en soit, les LCA résistent encore et toujours malgré la diminution des horaires ; les spécimens de nouveaux manuels arrivent dans les établissements ; c'est un peu surprenant pour un enseignement qui n'est plus une matière, non ? Ce pourrait être rassurant si l'on recevait des manuels de latin ET de grec...

Cette année, les crédits de l'État pour l'achat des manuels donnent la priorité aux sciences et aux langues dont font partie les langues et cultures de l'Antiquité. Les LCA ont donc des crédits dédiés pour de nouveaux manuels ! J'ai demandé confirmation à ma gestionnaire qui

m'a montré le courrier officiel reçu du Rectorat. N'hésitez pas à vous renseigner dans vos établissements !

Restons mobilisés et espérons que l'avenir proche reconsidérera la part réservée aux langues anciennes dans l'éducation... Ce que l'on entend dans les médias laisse présager qu'on peut espérer... mais soyons prudents !

Continuons à défendre nos enseignements, à soutenir les actions de chacun en les diffusant ; n'hésitez pas à nous informer de tous vos projets qui permettent aux langues anciennes d'être toujours bien vivantes dans nos établissements.

N'oubliez pas qu'adhérer donne du poids à l'association... il est toujours temps d'y remédier si vous avez oublié ! (<http://canope.ac-besancon.fr/arelab/wp-content/uploads/2016/08/Bulletin-dadhésion-16-17.pdf>)

Pour d'autres informations académiques ou nationales, n'hésitez pas à visiter le site internet de l'ARELAB (<http://canope.ac-besancon.fr/arelab/>) et sa page facebook (<https://www.facebook.com/arelab25/>)

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et avant de vous retrouver, nombreux j'espère, pour l'assemblée générale de notre association le **mercredi 20 septembre 2017**<sup>1</sup>, je vous souhaite d'excellentes vacances ; nous les avons bien méritées !

La présidente, Brigitte Planty

---

<sup>1</sup> Voir, dans ce numéro, les informations pratiques pour l'AG.